

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (UE) n° 453/2010

Page 1 de 6

Date de délivrance: 07.12.2012 Remplace la fiche du: ---

\*\*\* Changements par rapport à la version précédente, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale: Marqueur universel rouge

N° d'article: n.d.

N° de la composition: n.d.

Numéro d'enregistrement: n.d.

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation: Couleur

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### 1.3.1 Adresse du fabricant / fournisseur:

Wenko-Wenselaar GmbH & Co. KG, Im Hülsenfeld 10, D- 40721 Hilden, Germany

Téléphone: +49 – 2103-573-0, Télifax: +49 – 2103-573-190, Courriel: wenko@wenko.de

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence du fabricant / Centre d'information spécialisé en intoxications fournisseur

Téléphone: Auskunftgebender Bereich Herr Labonde – Téléphone: +33 1 45 42 59 59

Leiter Qualitätswesen +49 – 2103-573-155 (8:00 – 17:00)

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification et étiquetage conformément à la Directive 1272/2008/EC:

Flam.Liq. 2 / STOT SE 3

Classification et étiquetage conformément à la Directive 1999/45/EC:

Facilement inflammable

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage recommandé par le règlement (CE) n° 1272/2008: Oui.

Exemptions applicables: Oui.

Mention(s) d'avertissement: Attention

Composant(s):

Pictogramme(s) de danger:



#### Phrases H:

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Phrases P:

P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P501: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Étiquetage particulier: indication de danger détectable au toucher

L'étiquetage mentionné est valable pour la livraison à consommateur privé.

### 2.3 Autres dangers

L'inhalation de hautes concentrations de vapeur peut provoquer une dépression une narcose.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Ingrediénts dangereux:

### 3.2 Mélanges

#### Spécification chimique du produit:

Préparation solution alcoolique couleur

#### Ingrediénts dangereux:

N° CAS	N° index	N° CE	Substance	Gamme (m%)	Symbol	Phrases R / H
107-98-2	603-064-00-3	203-539-1	1-Methoxy-2-propanol	25 - 50%	n.ap. GHS02	R 10-67 H226 H336
64-17-5	603-002-00-5	200-578-6	Ethanol	25 - 50%	GHS02 F	R 11 H225
69899-68-9	n.d.	615-022-1	C.I. Solvent Red 160	2,5 – 10%	n.a.	R 52/53 H412

Texte des phrases R/H voir le chapitre 16

**Désignation commerciale: Marqueur universel rouge**

Fabricant / Fournisseur: Wenko-Wenselaar GmbH & Co. KG, Im Hülsenfeld 10, D- 40721 Hilden, Germany  
Téléphone: +49 – 2103-573-0, Date de délivrance: 07.12.2012 Remplace la fiche du: ---

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

**4.1.1 En cas d'inhalation:**

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**4.1.2 En cas de contact avec la peau:**

Pas d'irritation de la peau

**4.1.3 Après contact avec les yeux:**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

**4.1.4 En cas d'ingestion:**

Appeler un médecin dans les cas graves.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

n.d.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

**5.1.1 Moyens d'extinction recommandés:**

Utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée.

**5.1.2 Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées : Oxydes de carbone

**5.3 Conseils aux pompiers**

**5.3.1 Équipement de protection spécial:**

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Porter un vêtement de protection chimique à fermeture étanche.

**5.3.2 Autres recommandations:**

Pas de précautions spéciales.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir chapitre 8.2.2

Utiliser un équipement de protection individuelle. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate.

**6.2 Mesures de protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas contaminer l'eau.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

**6.4 Référence à d'autres sections**

Aucun(e).

**SECTION 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**7.1.1 Précautions à prendre pour la manipulation:**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**7.1.2 Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**7.2.1 Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Entreposer dans un endroit frais. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

**7.2.2 Remarques relatives au stockage avec d'autres produits:**

Non demandé

**7.2.3 Autres indications sur les conditions de stockage:**

Aucun(e).

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

n.d.

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (UE) n° 453/2010 Page 3 de 6

## Désignation commerciale: Marqueur universel rouge

Fabricant / Fournisseur: Wenko-Wenselaar GmbH & Co. KG, Im Hülsenfeld 10, D- 40721 Hilden, Germany  
Téléphone: +49 – 2103-573-0, Date de délivrance: 07.12.2012 Remplace la fiche du: ---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Identification de la substance

1-Methoxy-2-propanol

Ethanol

#### Valeurs admissibles

100 ppm | 370 mg/m<sup>3</sup>, TWA: 100 ppm | 375 mg/m<sup>3</sup>

500 ppm | 960 mg/m<sup>3</sup>

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

#### 8.2.2 Mesures de protection individuelle

##### 8.2.2a Protection respiratoire: Non demandé

8.2.2b Protection des mains: Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre.

Le produit étant une préparation à base de plusieurs substances, la durabilité de la matière du gant ne peut pas être calculée à l'avance et elle doit être testée avant l'utilisation. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur.

Veuillez respecter les indications du fournisseur en ce qui concerne la perméabilité et le délai de rupture des gants de protection. Veuillez également tenir compte des conditions locales particulières au moment de l'utilisation du produit, telles que le risque de coupures ou d'abrasion et la durée du contact.

8.2.2c Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale

8.2.2d Autres données: Respecter le temps limite d'utilisation.

#### 8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement:

n.d.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.1 Etat physique: liquide Couleur: rouge Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: n.d.

9.1.2 Valeur du pH, pur:

n.a., Valeur du pH, solution aqueuse à 1 %: n.d.

9.1.3 Point / intervalle d'ébullition (°C):

78, Point / intervalle de fusion (°C): n.d.

9.1.4 Point d'éclair (°C):

13, en creuset fermé

9.1.5 Inflammabilité (CEE A10 / A13):

Aucun(e).

9.1.6 Température d'inflammation (°C):

287

9.1.7 Auto-inflammation (CEE A16):

Aucun(e).

9.1.8 Propriétés comburantes:

Non.

9.1.9 Risque d'explosion:

Non. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

1,7, supérieure: 15

9.1.10 Limite inférieure d'explosivité (% vol.):

59 hPa / n.d.

9.1.11 Pression de vapeur: / Densité de vapeur (air = 1):

0,85

9.1.12 Densité (g/ml):

pratiquement non miscible

9.1.13 Solubilité (dans l'eau):

n.d.

9.1.14 Coefficient de partage (n-octanol / eau):

4 mPa\*s

9.1.15 Viscosité:

84

9.1.16 Teneur en solvant (m.%):

n.d.

9.1.17 Décomposition thermique (°C):

n.d.

9.1.18 Vitesse d'évaporation:

n.d.

### 9.2 Autres informations

n.d.

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (UE) n° 453/2010 Page 4 de 6

## Désignation commerciale: Marqueur universel rouge

Fabricant / Fournisseur: Wenko-Wenselaar GmbH & Co. KG, Im Hülsenfeld 10, D- 40721 Hilden, Germany  
Téléphone: +49 – 2103-573-0, Date de délivrance: 07.12.2012 Remplace la fiche du: ---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun(e).

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas de conditions à remarquer spécialement

### 10.5 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### 11.1.1 Substances

#### 11.1.2 Mélanges

Toxicité aiguë:

Inhalation: n.d.

Ingestion: n.d.

Contact avec la peau: n.d.

Irritation / Corrosivité (sur la peau / les yeux): Aucun(e).

Sensibilisation: Aucun(e).

Cancérogenèse: n.d.

Mutagenèse: n.d.

Toxicité pour la reproduction: n.d.

Effet narcotique: L'inhalation de hautes concentrations de vapeur peut provoquer une narcose.

#### 11.1.3 – Expériences de la pratique

11.1.12 n.d.

#### 11.1.13 Expériences de la pratique

Observations pertinentes pour la classification: Aucun(e).

Autres observations: Aucun(e).

La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle  
(Calcul selon réglementation CEE).

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

n.d.

### 12.4 Mobilité dans le sol

n.d.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

n.d.

### 12.6 Autres effets néfastes

12.6.1 Valeur DCO (mg/g): n.d.

12.6.2 Valeur DBO5 (mg/g): n.d.

12.6.3 AOX - Remarque: Non applicable.

12.6.4 Composants significatifs du point de vue environnemental: Aucun(e).

12.6.5 Effets nocifs divers: Non applicable.

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (UE) n° 453/2010 Page 5 de 6

## Désignation commerciale: Marqueur universel rouge

Fabricant / Fournisseur: Wenko-Wenselaar GmbH & Co. KG, Im Hülsenfeld 10, D- 40721 Hilden, Germany  
Téléphone: +49 – 2103-573-0, Date de délivrance: 07.12.2012 Remplace la fiche du: ---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Recommandation: n.d.

Classe de déchets N°:

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, respecter les prescriptions administratives locales.

### 13.2 Traitement des emballages souillés

13.2.1 Recommandation: Rincer avec un produit de nettoyage approprié. Autrement comme pour les résidus.

13.2.2 Manipulation: Comme pour les résidus.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA
14.1	<b>Numéro ONU</b>		
	1263	1263	1263
14.2	<b>Désignation d'expédition (nomenclature ONU)</b>		
	UN1263 Peinture	Peinture	Paint
14.3	<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>		
	3	3	3
			
14.4	<b>Groupe d'emballage</b>		
	II	II	II
14.5	<b>Dangers pour l'environnement</b>		
		Non.	
14.6	<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>		
	Catégorie de transport: 2 Code de classification: F1 Code danger: 33 Quantités limitées (LQ): 5L	F-E, S-E	Instruction d'emballage (avion passagers): 353 Instruction d'emballage (avion cargo): 364
14.7	<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC</b>		
		n.d.	

## SECTION 15: Informations réglementaires

15.1	<b>Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b> n.d.
15.2	<b>Évaluation de la sécurité chimique :</b> Aucun(e).

**Désignation commerciale: Marqueur universel rouge**

Fabricant / Fournisseur: Wenko-Wenselaar GmbH & Co. KG, Im Hülsenfeld 10, D- 40721 Hilden, Germany  
Téléphone: +49 – 2103-573-0, Date de délivrance: 07.12.2012 Remplace la fiche du: ---

**SECTION 16: Autres informations**

**Texte des phrases R / H mentionnées sous l'article 3**

R 10: Inflammable

R 11: Facilement inflammable.

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

La présente fiche de données de sécurité a été établie conformément au Règlement (UE) n° 453/2010.

Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition, ils n'ont pas le caractère de notice technique d'utilisation et ne doivent pas être changés ni pris pour d'autres produits. La copie non modifiée est permise.

Délivré par :

CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 27, D - 35041 Marburg, info@cosichem.de, +49-6421-886563

Réception des données: 27.11.2012, wwe\_0028

